



Vendredi, le 25 juin 2021

SUJET : Résolution pour le Chemin du P'tit Bonheur

Bonjour M. Chalifoux, Mme Cléroux, M. Pelletier, Mackenzie,

Nous aimerions porter à votre attention, une **RÉSOLUTION 2021-06-06** au sujet de l'état désastreux du chemin du P'tit Bonheur plus bas. Ayant eu notre assemblée annuelle le 6 juin dernier, nos membres ont réagit vivement au sujet de cette route. Plusieurs sont inquiets pour leur voiture mais encore plus pour leur sécurité, celle de leur jeune adulte qui débute leur expérience sur la route ainsi que leurs invités qui pourront prochainement les visiter comme le déconfinement débute.

Nous aurions besoin de votre collaboration afin d'aller sur les lieux afin d'inspecter les dommages de cette route. Il semble qu'une petite partie en gravier est prévue d'être excavé par contre, lors de votre prochaine visite, vous remarquerez que ce n'est clairement pas suffisant étant donné l'ampleur de la route sur plusieurs kilomètres

---

#### **RÉSOLUTION 2021-06-06-01**

#### **État lamentable du chemin du P'tit Bonheur.**

EN RÉACTION AUX INNOMBRABLES QUESTIONS DES MEMBRES AU SUJET D'UNE RÉFECTION POSSIBLE DU CHEMIN DU P'TIT BONHEUR QUI EST ACTUELLEMENT DANGEUREUSE EN PLUS D'ÊTRE IMPRATICABLE POUR LES VÉHICULES.

IL EST PROPOSÉ PAR MME RANGER, APPUYÉE PAR M. BRODEUR,

---

DE MANDATER L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC QUENOUILLE AFIN D'ÊTRE EN CONTACT AVEC LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, RESPONSABLE DE CE TRONCON AFIN DE DEMANDER LE PLAN DE LA VILLE AFIN D'ASSURER UNE MEILLEURE SÉCURITÉ DE TOUS LES CITOYENS QUI CIRCULENT SUR CETTE RUE. LES CITOYENS RÉCLAMERONT DES SOMMES POUR LES INCIDENTS CRÉER À LEUR VÉHICULE À CAUSE DU MAUVAIS ENTRETIEN DE CETTE RUE ET ADVENANT UN ACCIDENT PUISQU'IL Y A UNE PENTE QUI EMPÊCHE LES CONDUCTEURS DE VOIR LES VÉHICULES QUI ARRIVENT DE FACE MAIS QUI DOIVENT ESQUIVER LES TROUS QUI VONT DÉVIER LES VOITURES DANS LES VOIES CONTRAIRES.

---



LA PROPOSITION EST SOUMISE AU VOTE.  
**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

Nous comptons sur vous pour assurer la sécurité et le bien être des citoyens de la régions ainsi que leurs invités qui visiteront votre belle municipalité en vous engageant à faire des travaux majeur afin que cette route soit praticable pour tous.

Nous attendons de vos nouvelles afin que nous puissions répondre à nos membres au sujet de cette résolution qui concerne le chemin du petit Bonheur.

Veillez agréés, Madame Cléroux, Messieurs Chalifoux, Pelletier, Mackenzie, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Cordialement,

Benoit Huet, président